



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 10 NOVEMBRE 2022

*_*_*

I- **Le Ministre de la l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports a présenté un exposé sur « La feuille de route 2022-2026 pour une école publique de qualité pour tous ».**

II- **Le Conseil a délibéré sur les projets de décrets suivants :**

1. **Projet de décret n° 2.22.255** pris pour l'application de certaines dispositions de la loi n° 65.00 portant Code de la couverture médicale de base.

Approuvé.

2. **Projet de décret n° 2.22.581** fixant les conditions et les modalités de nomination et de rémunération des représentants de l'État au sein des organes délibérants des établissements et entreprises publics.

3. **Projet de décret n° 2.22.582** fixant les conditions et les modalités de nomination et de rémunération des membres indépendants au sein des organes délibérants des établissements publics.

4. **Projet de décret n° 2.22.191** relatif aux services de navigation aérienne.

**Il a été décidé de reporter l'examen de ces projets
A une prochaine réunion du Conseil du Gouvernement.**

III- **Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :**

- Le Secrétaire Général du ministère du Transport et de la Logistique ;
- Le Secrétaire Général du département des Marocains Résidant à l'Étranger au ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des marocains Résidant à l'Étranger ;
- L'inspecteur général chargé des affaires pédagogiques au ministère de l'éducation nationale, du Préscolaire et des Sports - département de l'éducation nationale ;
- Le directeur de l'Office régional de la mise en valeur agricole du Loukous ;
- Le directeur de l'Office régional de la mise en valeur agricole du Gharb ;
- Le directeur de l'École Nationale des sciences appliquées à Tétouan ;
- Le doyen de la faculté des sciences et techniques à Tanger.